

Procès-Verbal du Conseil Général du lundi 1^{er} décembre 2025

Présidence : Guy Bardet

Secrétaire : Christian Piffard

La séance du dernier Conseil de l'année 2025 est ouverte par M. le Président à 20h15. Il accueille M^{me} Gebhard du journal La Côte, M^{me} Wanner, boursière et M^{me} Pernet Secrétaire Municipale. M^{me} Triboullier, Municipale et M. Syfrig, Municipal sont excusées. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Appels – Assermentations

31 conseillers sont présents, 5 sont excusés et 9 sont absents.

Mme Roula Wakim est assermentée.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

2. P.V. de la séance du Conseil du 29 septembre 2025

Le PV est lu par le secrétaire. Le PV est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

3. Communications de la Municipalité

M. Leonardo Scapozza, Municipal, présente un aperçu du projet et de la répartition des coûts fixée par le canton concernant le projet routier RC19 :

- L'estimation passe de 11,7 millions (2024) à 15,7 millions de francs après soumissions (13,3 millions après subventions).
- Pour notre commune, le coût final se monte à 445 000 francs (inférieur aux 480 000 francs initialement devisés). Il est intégralement couvert par un préfinancement de 780 000 francs disponible depuis 2019.
- Le début du chantier est projeté pour septembre 2028.

M^{me} Isabelle Jaquet, Syndique, concernant le contrôle de vitesse (Zone 30 km/h), informe de la pose d'un radar mobile ("girafe") par la gendarmerie vaudoise : en début d'année sur la rue du village et durant la semaine du Paléo Festival.

M. Luc Bidaux, Municipal, signale la finalisation de la plantation d'une ligne d'arbres, environ une dizaine de chênes en remplacement d'une haie arrachée.

4. Communications des délégués aux différents conseils intercommunaux

M, Jan Bonga présente le bilan de l'assemblée de l'ORPC du district de Nyon du 17 septembre. Le projet de réforme de l'effectif civil a été abandonné suite au refus du Conseil d'État. La

structure à 10 ORPC est maintenue. Le budget 2026 est accepté à l'unanimité (coût de 22,71 francs par habitant). Un crédit de 67 000 francs est voté pour la sécurisation du bâtiment de Prangins.

5. Préavis n° 07 / 2025 : Budget communal 2026

La parole est donnée à M. Scapozza, Municipal pour la lecture du préavis.

En réponse à une question de Monsieur Bliss concernant le financement des infrastructures scolaires et de la crèche, il est précisé que l'établissement (AIAB) ne facture plus de loyers théoriques, mais répercute les coûts réels d'intérêts et d'amortissements des bâtiments (répartis à 50 % à charge de la commune et 50 % au prorata des écoliers).

La parole est ensuite donnée à M^{me} Lise Hanart pour la lecture du rapport de la Commission de Gestion et Finances.

Le Président passe aux votes, le préavis est approuvé à l'unanimité.

6. CommunicationS du Bureau

Le calendrier des séances et les échéances politiques pour le renouvellement de la prochaine législature (2026-2031) sont arrêtés comme suit :

- 8 mars 2026 : Élections de la Municipalité.
- 2 juin 2026 : Assermentation de la nouvelle Municipalité et des membres du Conseil communal.
- 15 juin 2026 : Dernière séance du Conseil communal pour la législature actuelle.
- 5 octobre 2026 & 7 décembre 2026 : Premières séances du Conseil pour la nouvelle législature.

Le Président invite les conseillers désireux de s'engager activement dans les commissions, le bureau ou les délégations à se faire connaître.

7. Divers et propositions individuelles

- M^{me} Nicole Ravay interroge sur le suivi du projet d'aménagement dans le village. M. Luc Bidaux, Municipal, fait un point de situation. Le projet avance en parallèle avec l'élaboration du nouveau PACOM (Plan d'affectation communal). Cette double approche administrative permettra de lancer la construction rapidement dès que le plan de quartier et le PACOM auront été validés par le Canton.
- M^{me} Martha Campiche questionne concernant les arbres et branches tombés dans le petit bois.
M. Luc Bidaux, Municipal, rappelle que la forêt est gérée selon des critères biologiques rigoureux favorisant la régénération naturelle (laissant délibérément certains bois au sol),

bien que cela puisse surprendre les promeneurs. L'exploitation forestière n'étant plus rentable, elle se limite au strict nécessaire.

- M. Léandre Burkhard informe que l'organisation de la Saint-Nicolas aura lieu le samedi suivant. Les animations et la distribution de paquets se tiendront de 14h30 à 15h30 (le chalet étant mis à disposition de 14h à 16h). Un appel est lancé pour trouver des bénévoles prêts à incarner le personnage.

Le Président exprime les chaleureux remerciements du Conseil à l'égard de Monsieur Bonga pour la mise à disposition régulière du chalet, son investissement constant pour l'entretien des locaux et l'amélioration notable de l'éclairage.

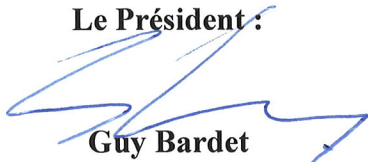
Madame la Syndique rappelle le lancement des Fenêtres de l'Avent dans le village. La Municipalité offrira et animera la dernière fenêtre le 24 décembre de 11h00 à 13h00.

La Municipalité, imitée ensuite par le Président du Conseil, présente ses meilleurs vœux de fin d'année et de réussite pour l'année 2026 à l'ensemble des conseillers, des collaborateurs communaux et des habitants.

La parole n'étant plus demandée, le Président déclare la séance levée et invite l'assemblée à partager la traditionnelle verrée d'amitié.

Le Président lève la séance à 21h30.

Le Président :


Guy Bardet



Le Secrétaire :


Christian Piffard